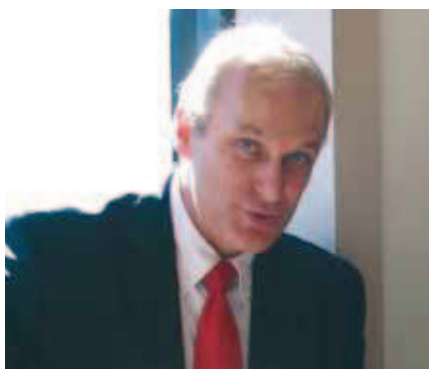




# LA FRANCE, Future leader mondial de la Télésanté !



**Yannick Motel**  
Délégué Général LESISS



**Michel Schaller**  
Vice-Président GIXEL

« La télémédecine ? Mais c'est l'avenir ! ». En martelant cette évidence lors de ses vœux aux personnels de santé à Strasbourg en janvier dernier, le Président de la République a galvanisé ses auditeurs. Enfin, pour la première fois ce sujet, essentiel pour le devenir de notre système de santé au service de nos concitoyens et pour la prospérité de notre économie numérique, était abordé sans complexe.

Qui plus est, par le premier personnage de l'Etat ! Et si la télésanté, dont la France peut devenir un leader mondial, devenait un grand chantier présidentiel ?...

**D**ans un contexte de pandémie de grippe A l'annonce présidentielle résonne d'autant plus, et c'est dans cette perspective enthousiasmante que s'ouvre une série d'articles. Ces articles, qui bénéficieront du double éclairage de Yannick Motel et de Michel Schaller, tenteront de faire le point sur le potentiel, les promesses, et les conditions du succès de la télésanté. Le premier est Délégué général de LESISS. Le second est vice-Président du GIXEL. C'est peu dire que ces deux experts couvrent une grande partie du champ des systèmes d'information, des composants et des services qui conduiront au succès de la télésanté. Tous deux sont par ailleurs de fervents promoteurs de l'objectif affiché, tant par la filière électronique (FIEEC) à laquelle appartiennent leurs deux Organisations que par la Commission

Galien, dont ils sont administrateurs : « Ensemble, faire de la France un leader mondial de la télésanté ».

## Télémédecine ou télésanté ?

En fait et pour rompre avec les querelles byzantines au sujet de ces vocables, la télésanté combine les technologies et services du bien-vivre des personnes. La télémédecine en est un sous ensemble qui désigne une pratique médicale à distance utilisant, dans des conditions appropriées, les technologies de l'information et de la communication. En d'autres termes, la télésanté combine télémédecine et assistance distante à la personne. Le rapprochement de ces deux domaines constitue à l'évidence une réponse aux besoins de soins, de bien-être et de maintien du lien social de nos concitoyens dans un

**Avec une espérance de vie qui en France est aujourd'hui de 83 ans, les risques pathologiques et la dépendance vont croître pendant au moins 20 ans. Nous sommes donc à la convergence d'un besoin de société planétaire et d'une maturité des technologies pour y apporter les réponses appropriées.**

contexte démographique et budgétaire préoccupant. Plusieurs raisons impérieuses conduisent à accélérer sensiblement la mise en œuvre de la télésanté :

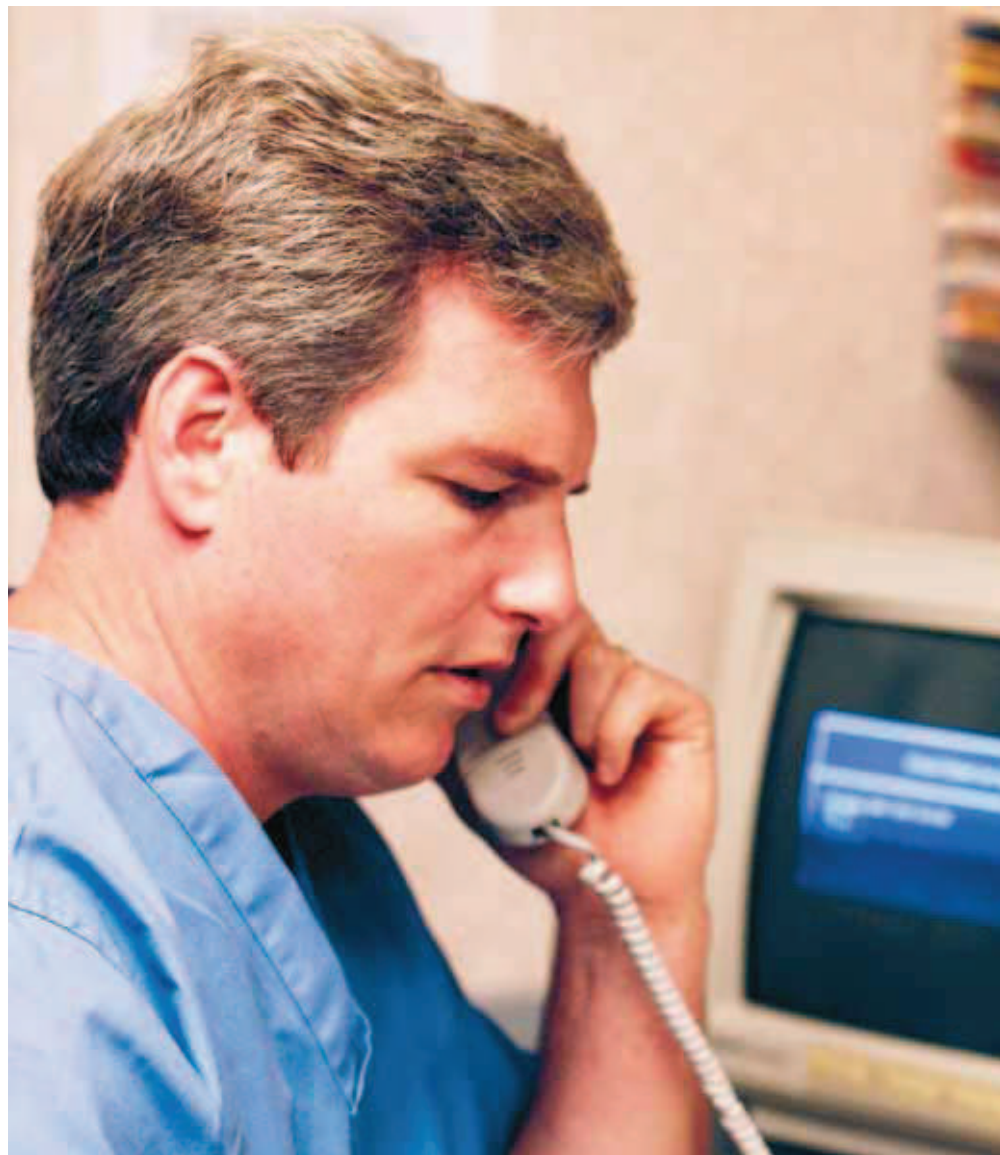
La courbe démographique de nombreux pays - dont la France - présente un renflement correspondant au « baby boom » de la génération d'après guerre. Âgés de 60 ans et plus, ces hommes et ces femmes composent aujourd'hui le gros du bataillon des personnes exposées aux risques pathologiques et à la perte d'autonomie ;

Le vieillissement symétrique des acteurs de la santé se traduit par des départs massifs en retraite. Les contraintes de ces métiers incitent par ailleurs les professionnels à préférer les zones urbaines, accentuant ainsi une disparité croissante de l'offre de soins, qui à son tour conduit inéluctablement à une grave désertification médicale ;

Notre pays offre une protection sociale que beaucoup lui envie conduisant toutefois à une explosion des dépenses de santé qui deviendront très vite insupportables si des options de régulation ne sont pas rapidement envisagées ;

Dans ce contexte, les solutions technologiques pour maîtriser ces effets sont heureusement arrivées à maturité, notamment dans le domaine des communications et de la miniaturisation des composants électroniques au service de la santé.

Ce bref rappel conduit à une évidence : avec une espérance de vie qui en France est aujourd'hui de 83 ans, les risques pathologiques et la dépendance vont croître pendant au moins 20 ans. Nous sommes donc à la convergence d'un besoin de société planétaire et d'une maturité des technologies pour y apporter les réponses appropriées. Une offre cohérente reste toutefois à assembler. La complexité des technologies et les appréhensions naturelles du comportement humain aux changements peuvent en effet constituer une entrave à leur appropriation, en dépit d'une situation déjà



critique. Un éclairage approprié sur le « champ du possible » apporté par ces technologies, et sur les garanties d'une application dans l'intérêt du citoyen, constitue donc la première étape. Il devra être complété par une réflexion sur les leviers de maîtrise des dépenses, et s'agissant des acteurs économiques et des décideurs politiques, sur les formidables opportunités d'expansion économique internationale pour la France, terre d'expertise et de savoir-faire médical et technologique. La série d'articles sur le sujet, qui débute par ce premier examen, visent donc à contribuer à l'éclairage précité et à expliciter, sans bien sûr prétendre à l'exhaustivité, les aspects concrets et opérationnels de la télésanté.

Après le constat, les objectifs

**Après le constat, les objectifs**

Avant tout, la télésanté doit être envisagée non pas comme une fin, mais comme un moyen de mieux utiliser les ressources de la collectivité au service du citoyen. Ce service, dont le développement suppose une mobilisation sans délai de tous les acteurs, vise quelques grands objectifs :

Garantir la qualité des soins, de l'assistance,

ainsi que le maintien du lien social pour toute personne sur son lieu de vie, dès lors que sa pathologie ou sa perte d'autonomie le permette ;

Assurer cette qualité de manière équitable quelle que soit la localisation géographique du professionnel de santé et du patient, en offrant aux experts médicaux les outils adaptés pour se concentrer sur le plein exercice de leur art ;

Maîtriser les dépenses de santé, à chaque fois que c'est compatible avec une parfaite sécurité des personnes, par la réduction de déplacements inconfortables et coûteux ; Utiliser les moyens technologiques appropriés pour assurer la transmission sécurisée des données de santé et les communications distantes entre les intéressés : patients, professionnels de santé, offreurs de services, aidants, parents, etc ;

Développer dans la mesure de ses possibilités l'éducation thérapeutique du patient, et encourager les stratégies de prévention, de diagnostic avancé et de bien-être.

### Information et pédagogie : deux préalables essentiels au succès

La télésanté a de nombreuses applications et incidences positives pour le patient et les personnes fragilisées, de même que la

télémedecine est – et sera davantage avec le temps – un appui essentiel pour un exercice confortable et efficient des professionnels de santé. La promotion de ces services, qui constitueront bientôt le quotidien des acteurs et bénéficiaires, suppose une information préalable appropriée sur les potentialités d'une architecture globale de télésanté. Cette pédagogie doit s'envisager en direction du patient, mais également au bénéfice de ses proches ainsi que vers l'ensemble des professionnels de santé et intervenants dans le service à la personne. La psychologie du patient, sa sensibilité, sa pathologie et son contexte de vie constituent des paramètres essentiels. Leur prise en compte permettra de construire avec l'intéressé une prise en charge et une assistance, non seulement sur son lieu de vie mais dans ses besoins de mobilité. En ce sens, la télésanté constitue un atout pour renforcer la sécurité, l'autonomie, l'espace de liberté, le lien social et au final le bien-être du patient. Sur une autre partie de l'échiquier, les membres du corps médical ont besoin de comprendre les tenants et les aboutissants du nouvel environnement qui constituera très vite leur espace professionnel familial. Cette information est indispensable pour permettre, au sujet des technologies qui vont de déployer, que les professionnels concernés, non pas les subissent mais se les approprient pour faciliter leur pratique au service de leur patient. A titre d'exemple, les médecins radiologues sont prioritaire-

ment concernés par les annonces fortes qui ont été faites par les responsables de l'exécutif au sujet de la télé-imagerie. Pour illustrer la sensibilité du sujet, il suffit de rappeler qu'il manque, au sein des établissements de santé français, entre 700 et 800 radiologues dont les postes vacants ne sont pas pourvus. Parce qu'au final c'est pour le patient que les conséquences sont les plus préoccupantes, une répartition équitable pour tous des ressources de cette discipline passe par le développement de la téléradiologie. Dans un esprit de pédagogie, un Livre blanc sur le sujet vient d'être corédigé par le GIXEL et par LESISS, qui illustre les potentialités pour l'ensemble des bénéficiaires : patients, praticiens, décideurs politiques : [www.lesiss.org/publications/20090415telerad](http://www.lesiss.org/publications/20090415telerad).

**La suite dans les prochains numéros, mais au final une évidence s'impose d'ores et déjà : le succès de la télésanté, dont la France peut – et doit – devenir un leader mondial, est à notre portée. A notre portée pour autant que le sujet ne soit pas seulement cantonné aux simples aspects matériels, mais par une prise en compte des fondamentaux aux plans organisationnel, sociétal, et stratégique. Un bien bel enjeu pour un proche chantier présidentiel.**

